

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CREATION D'UN ARRET SCOLAIRE
--

Principes Généraux

Nous vous remercions de consulter les règles de création d'un arrêt scolaire selon le règlement intérieur des transports scolaires - article 24.06 - disponible sur le site internet Kiceo

Ce formulaire est à compléter et à renvoyer impérativement avec un plan de localisation (Cf. Eléments sur la demande en page 2) à l'attention du Service Scolaire Kicéo :

- par courrier au 45, rue des Frères Lumière CS 30202- 56006 Vannes cedex,
- ou par mail à scolaires@kiceo.fr

Pour tout complément d'information, nous restons à votre disposition par téléphone au 02.97.01.22.10

Calendrier

Période de demande de la part des familles	Date de mise en place (sous réserve d'approbation)
Demandes reçues avant la fin de l'année scolaire précédente	Rentrée de septembre
Demandes reçues durant les vacances d'été jusqu'au 30 septembre	Rentrée des vacances de la Toussaint
Demandes reçues après le 1er octobre de l'année en cours	Rentrée de septembre N+1

Date de la demande

..... / / 20.....

Identité des responsables légaux

	Responsable légal 1	Responsable légal 2
Nom		
Prénom		
Adresse postale		
Courriel		
Téléphone		

Identité du ou des élève(s) concerné(s) par la demande

En cas de plusieurs familles concernées par la demande de création de l'arrêt, merci de remplir un formulaire par famille

Nom	Prénom	Date de naissance	Nom et commune de l'Etablissement Scolaire à la rentrée de septembre	Classe de l'élève à la rentrée de septembre	Cocher la case si l'enfant est en garde alternée

Éléments sur la demande

Arrêt demandé * :	Commune :
Jours d'utilisation: <i>(cocher les jours d'utilisation)</i> <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	
Veillez exposer ci-dessous le motif de la demande, joindre <u>obligatoirement</u> un plan de localisation en mentionnant : la localisation du domicile et la localisation de l'arrêt demandé*	
<i>* La localisation de "l'arrêt demandé" ne présage en rien des résultats de l'étude de faisabilité qui sera réalisée.</i>	

Signature(s)

Responsable légal 1

Responsable légal 2